

Présentation de la GAV, Epicerie Sociale et Solidaire

Première et unique Epicerie Sociale et Solidaire de la Haute-Vienne à ce jour, située à Limoges, dans le quartier sud du Val de l'Audence, classé zone sensible et compte une population de 12000 personnes. On y côtoie, une forte mixité culturelle et intergénérationnelle.

Carte d'identité

La Graine de l'Arbre du Voyageur, "GAV"

Association loi 1901 déclarée à la Préfecture de la Haute-Vienne le 18 mars 2010

Reconnue d'intérêt général selon le code des impôts

Entreprise solidaire agréée par la DIRRECTE

N° SIRET 522 973 452 00025

Siege social 1 allée Marechal Lyautey

87100 Limoges

Tel 05 55 55 96 77

Mail : gav@letai.fr

Site internet: www.letai.fr

Objet de l'association: Une épicerie sociale et solidaire ;Développer toute action permettant de favoriser l'inclusion sociale ;Développer toute action permettant de favoriser la promotion de la santé ;Développer toute action permettant de favoriser l'insertion ;Développer toute action permettant de favoriser la convivialité ;Développer toute action permettant de favoriser le partage des compétences ;Développer toute action permettant l'accès aux droits ;Favoriser toutes initiatives allant dans les mêmes directions.

Locaux

Nous sommes situés allée du Marechal Lyautey :

- Au n°3 : *administration, accueil et différentes activités*
- Au n°1 : *épicerie.*

Ces locaux, deux appartements de type 3 sont mis à notre disposition par l'Office Public de l'Habitat de Limoges Métropole. En complément nous louons un local de stockage de 70m2.

Pour respecter les réglementations nous avons mis en place les procédures de nettoyage des locaux et du matériel. Nous disposons d'une vitrine réfrigérée verticale de 2 mètres, de deux congélateurs d'une capacité totale supérieure au m3 et une chambre froide positive de 4 m3. Nous avons des caisses isothermes avec température contrôlée pour les transports de denrées fraîches avec notre camion.

Fonctionnement

L'épicerie est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14 à 18 heures. Les bénéficiaires doivent se munir d'un ticket qui leur est délivré à l'accueil où de l'eau fraîche et

des boissons chaudes sont mises à disposition ainsi qu'un affichage informatif de nos programmes d'activités. Les bureaux sont ouverts sans interruption de 10 à 16 heures

Nous proposons la gamme la plus large possible de produits alimentaires mais aussi d'hygiène, de produits bébés (petits pots, couches). Le panier moyen se situe au maximum à 30% de la valeur mercuriale (prix constaté dans le commerce traditionnel). Nous sommes partenaires de la Banque Alimentaire, de la plateforme Revivre en Pays d'Oc. Nous achetons aussi des denrées à des artisans ou producteurs locaux (pain, œufs, huile...) et essayons de se procurer aussi d'autres produits à des prix intéressants quand l'occasion se présente.

Les bénéficiaires

Nous avons 180 familles en file à ce jour soit environ 1000 personnes qui sont en majorité issues du quartier et les autres de Limoges Métropole voire de tout le département.

Pour être bénéficiaire il faut répondre à deux critères:

- Avoir un reste à vivre de 200 € par personne et par mois (ce solde est calculé sur présentation des justificatifs de ressources et de dépenses mensuelles)*
- Avoir un projet payer des dettes, réparer un véhicule, passer un permis, partir en vacances...) qui doit pouvoir aboutir grâce aux économies réalisées.*
- Ils ont des droits ouverts pour 3 mois, doivent s'acquitter de 10 € pour frais de dossier et signent un contrat de projet. Au bout de 3 mois un point est fait avec notre Conseillère en Economie Sociale et Familiale qui renouvelle ou non les droits à l'épicerie.*

Nous acceptons de plein droit les personnes bénéficiant de l'AH ou de l'ASPA et les étudiants sur présentation de leur carte sans condition de revenus dès lors qu'ils sont inscrits et ont acquitté les frais de dossier.

Moyens humains :

Membres du bureau :

Monérat Ginette, Présidente, professeur de collèges retraitée ;

Faucher Morgane, Secrétaire, Master de Management des entreprises sanitaires et sociales, chargée de projet à la CARSAT ;

Tardieu Bernard, Trésorier, analyste financier retraité.

Salariés :

- Un coordinateur, niveau DEJEPS, en CDI à temps complet ;*
- Une travailleuse sociale en CDI, 12 heures par semaine ;*
- Une adjointe administrative en CDD, 20h par semaine, contrat CUI/CAE*
- Une Responsable de l'épicerie en CDD, 20h par semaine, contrat CUI/CAE ;*
- Une manutentionnaire polyvalente en CDD, 20h par semaine, contrat CUI/CAE;*

- Un contrat civique chargé de l'animation des bénéficiaires, contrat de 10 mois commencé le 12 juin 2012.

Bénévoles : une dizaine de participant au fonctionnement de l'épicerie dans le cadre de l'approvisionnement et de la distribution.

Accompagnement social

Nous ne nous limitons pas qu'à la vente de produits mais nous proposons aussi un réel accompagnement social et offrons des services et actions diverses

- *Ateliers de la graine, prévention santé avec la participation de la CPAM, de l'IREPS une fois toute les 4 semaines*
- *Présence mensuelle de l'association AIDES qui propose du dépistage*
- *Aide administrative et conseils sur les accès aux droits*
- *Mise en place en septembre d'ateliers cuisine tous les 15 jours animés par notre travailleuse sociale*
- *Postes informatiques avec accès internet pour permettre à nos bénéficiaires de faire des recherches et des démarches. Une découverte de l'informatique sera proposée par notre Présidente.*
- *Pour les plus jeunes, tous les 15 jours seront proposes des ateliers Lire et faire lire en collaboration avec l'UDAF et la Ligue de l'Enseignement.*
- *Ateliers d'esthétiques ont lieu mensuellement un lundi matin par MN Institut*
- *Un jour par semaine l'après-midi rencontre conviviale entre femmes du quartier*
- *Sur demande des bénéficiaires des débats sur des thématiques pourront être mis en place consommation, parentalité, dangers du net, économiser l'énergie...*

Partenaires, financeurs

La DRAAF dans le cadre du PRALIM, alimentation et précarité

L'ARS dans le cadre du Contrat Local de Santé

La ville de Limoges dans le cadre de la politique de la ville et des quartiers

La CPAM dans le cadre des ateliers prévention santé

Le Conseil Régional du Limousin pour le financement partiel d'un emploi

Limousin Actif pour prêt associatif, cautionnement prêt bancaire et aide technique

DECLIC, CIGALE, pour prêt associatif

La CRES, aide technique

L'IREPS Co pilotage projet ateliers santé entre autre

UDAF, accueil de leurs protégés, ateliers consommation, parentalité, action *lire et faire lire* en collaboration avec la Ligue de l'Enseignement

La Banque Alimentaire, fournisseur et accompagnement

Revivre en Pays d'OC, fournisseur dédié aux épicerie sociales...

